

AMIP

**Revue de presse hebdomadaire
n°54**

Semaine : du 19 mars au 23 mars 2007

Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage interne

Aujourd'hui le Maroc du 19/03/07

Casablanca : rencontre sur la couverture médicale

La couverture médicale au profit des artisans et commerçants était, vendredi 16 mars 2007, au centre d'une rencontre d'information, organisée à l'initiative de la chambre de commerce, d'industrie et des services de Casablanca (CCISC).

Les intervenants lors de cette rencontre ont souligné que cette opération a pour objectif de « combler le vide » constaté en matière d'accès de cette catégorie aux soins de santé, à l'instar des fonctionnaires et employés des secteurs public et privé qui bénéficient de l'assurance maladie obligatoire (AMO).

Le matin du 19/03/07

Les médecins ripostent

Les praticiens attendent le retour du ministre de santé pour tirer au clair cette situation

Relation plus que tendue entre les médecins et l'agence nationale de l'assurance maladie (ANAM), suite à la convention signée vendredi 9 mars entre cette dernière et la Haute autorité de santé de France (HAS).

Rappelons que cette convention, qui a pour objectif l'élaboration de référentiels de prise en charge des maladies, l'évaluation des médicaments et des dispositifs médicaux ainsi que la formation, a été jugée par les professionnels comme « une grave atteinte à l'indépendance de la pratique médicale dans notre pays », les référentiels devant émaner et être validés par la communauté scientifique marocaine....

Albayane du 19/03/07

Mohamed NACIRI BENNANI, président du syndicat national des médecins du secteur libéral (SNMSL) :

L'ANAM devrait faire son travail, rien que son travail

Que veulent s'ire les protocoles et les référentiels de prise en charge des maladies et qui doit se charger de cette mission ?

D'abord, je vous répondrais que ceux qui doivent se charger d'élaborer les protocoles thérapeutiques et les référentiels de prise en charge des maladies doivent être des médecins, que ces praticiens font partie de sociétés savantes dûment reconnues et que ces protocoles et ces référentiels doivent faire l'objet d'un consensus entre les professionnels. Ceci se fait normalement lors des congrès scientifiques ou les praticiens discutent de leurs expériences respectives et jugent ensemble de la meilleure méthode à mettre en application pour traiter telle ou telle maladie...

Albayane du 19/03/07

Assurance maladie obligatoire

Les sociétés savantes rappellent l'ANAM à l'ordre

La société marocaine des sciences médicales a tenu son conseil d'administration le vendredi 17 mars 2007 à la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca.

Cette importante réunion, à laquelle ont pris part les représentants de plus de 34 sociétés savantes, les syndicats, la fédération des médecins biologistes ainsi que les représentants des médias, a connu une participation record de l'avis même des organisateurs qui n'ont pas caché leur grande satisfaction....

Albayane du 19/03/07

Said MOUTAWAKKIL, président de la SMSM

Notre seul souci, c'est le bien être des malades

Parce que l'assurance maladie obligatoire représente un enjeu majeur, parce que des décisions que certains jugent lourdes de menaces pour leur avenir sont prises et risquent d'ébranler cette édifice qui tient à peine debout, quel regard jetez-vous au sein de la SMSM sur le projet de l'AMO et comment réagissez vous à ce qui a été prôné par l'ANAM

La société marocaine des sciences médicales s'est engagée avec les sociétés savantes de manière solennelle lors de la signature de la convention tripartite liant l'ANAM, le ministère de la santé et la SMSM. Cette action avait pour objet l'élaboration des projets de référentiels pour la prise en charge des maladies, d'accompagner et faire aboutir ce projet national, projet qui est né après une longue période de maturation et qui a vu l'implication de la plus haute autorité au niveau de l'état marocain...

L'opinion du 20/03/07

Sous la présidence effective de SAR la Princesse LALLA AMINA

Ouverture, hier, du premier colloque sur les maladies sexuellement transmissibles

Quels moyens pour la mise en œuvre du plan quinquennal de lutte contre les IST ?

« Mobilisons nous contre les IST pour arrêter le SIDA », est le thème du 1^{er} colloque national sur les infections sexuellement transmissibles (IST) organisé par l'organisation panafricaine de lutte contre le SIDA (OPALS), sous le haut patronage de S.M le Roi Mohammed VI et la présidence effective de la princesse Lalla AMINA.

Les infections sexuellement transmissibles, ce sont 350.000 nouveaux cas par an au Maroc. Mais la situation est encore plus grave, si l'on tient aussi compte des cas non notifiés, qui s'adonnent à l'automédication, le nombre total des personnes infectées annuellement est de 600.000...

Le matin du 20/03/07

Couverture médicale

Les artisans et les commerçants au centre du débat

La couverture médicale au profit des artisans et commerçants était vendredi au centre d'une rencontre d'information organisée à l'initiative de la chambre de commerce, d'industrie et des services de Casablanca (CCISC). Les intervenants lors de cette rencontre ont souligné que cette opération a pour objectif de « combler le vide » constaté en matière d'accès à cette catégorie aux soins de santé, à l'instar des fonctionnaires et employés des secteurs public et privé qui bénéficient de l'Assurance maladie obligatoire (AMO).....

Aujourd'hui le Maroc du 22/03/07

La vulnérabilité, principale cause des épidémies

« La vulnérabilité est la principale cause de la propagation des épidémies et des maladies dans certaines régions du Maroc », a souligné le ministre de la santé, Mohammed Cheikh Biadillah.

Les études et recherches effectuées par les unités médicales dans ces régions ont révélé que l'absence d'immunité chez les personnes atteintes due notamment à la malnutrition, au manque d'hygiène et à l'absence de chauffage est à l'origine de la propagation de nombre de maladies telles que la méningite en particulier dans les zones reculées, a indiqué mardi 20 mars, le ministre lors d'une réunion de la commission de l'enseignement, des affaires culturelles et sociales à la Chambre des conseillers

Libération du 22/03/07

Nouvel espoir pour les patients atteints de cancer gastrique

Les progrès médicaux dans le domaine de la chimiothérapie anti-cancéreux ont marqué une grande avancée thérapeutique

Le congrès gastro-intestinal expert forum qui s'est tenu à Athènes, du 16 au 18 mars dernier a été l'occasion d'annoncer les résultats de deux études médicales de grande envergure menées auprès de patients atteints du cancer de l'estomac. En effet, les progrès médicaux dans le domaine de la chimiothérapie anti-cancéreux ont marqué par une grande avancée thérapeutique ces dernières années. On notera l'arrivée de nouvelles molécules telles que l'Irinotécan,

l'Oxaliplatine ou encore la Capécitabine qui est une chimiothérapie orale ciblée très confortable à utiliser par les patients...

Aujourd'hui le Maroc du 22/03/07

AMO : enjeux de la modernisation du secteur mutualiste

La caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) organisera, les 26 et 27 mars à Skhirat, une rencontre avec les partenaires français sur « les enjeux de la modernisation du secteur mutualiste à l'heure de l'assurance maladie obligatoire (AMO) ». Cette rencontre, dont la séance d'ouverture sera présidée par le premier ministre Driss Jettou, sera une opportunité pour développer la connaissance des systèmes de l'assurance maladie et de la mutualité au Maroc et en France, indique un communiqué de la CNOPS.

Albayane du 23/03/07

Mutuelle : rencontre maroco-française sur les enjeux de la modernisation

Idem

Challenge Hebdo du 17 au 23/03/07

Introduction de référentiels français sur le marché

L'heure est grave pour les médecins marocains. Depuis que l'agence nationale de l'assurance maladie (ANAM) a signé une convention avec la Haute Autorité de Santé française, ils se rebiffent. Ils ne cautionnent pas cette convention car elle touche à la déontologie médicale. En effet, la convention stipule que les français exporteront leurs référentiels, et par là même la manière dont doivent être traités les malades. Une réunion qui regroupe entre autres les représentants syndicaux, devait avoir lieu autour de ce thème le vendredi 16 mars.

La Vie Eco du 23/03/07

Pharmacie : le test d'équivalence toujours boycotté

Comme celui du 24 janvier, le test du 10 mars n'a pas eu lieu

Les pharmaciens diplômés ont engagé une action de justice pour demander une expertise des diplômes des pharmaciens installés depuis 1991.

Lamya M, est désespérée diplômée en pharmacie auprès d'une faculté de Tenerife (Université de Madrid), elle est entrée il y a un an au pays pour ouvrir une officine. Des mois se sont écoulés et toujours pas de pharmacie.... Pourtant, elle a déposé son dossier de demande d'équivalence auprès du ministère de l'enseignement supérieur et a trouvé un local pour lequel sa famille a déboursé 650 000 DH, dans un quartier populaire de casablanca. Lamya fait partie des 270 pharmaciens nouvellement diplômés (la majorité en Ukraine et en Russie) qui se trouvent dans l'impossibilité d'exercer leur métier faute d'une

équivalence de leurs diplômes qui leur doit être délivrée par la faculté Hassan II de médecine et de pharmacie...
